

Drones : la valeur ajoutée est dans le conseil

La société Drone Agricole s'est affichée sur les principaux salons agricoles de la rentrée 2014. La structure prédit une forte évolution du secteur à court terme, le conseil prenant alors le pas sur le vol des drones ou UAV dotés de capteurs.

Entretien avec Stéphane Maladry et Amaury Desombre de la société Drone Agricole, qui « accompagne les professionnels de la filière agro-industrielle au travers d'outils d'aide à la décision innovants et complémentaires ». En clair : fait voler des drones pour conseiller les exploitants.

Le conseil agricole avant tout

« L'histoire de la société Drone Agricole commence en 2013 au Bourget, sous

l'impulsion de Stéphane Maladry, alors à la tête de la société Ag'Conseil, explique Amaury Desombre. Nous sommes donc agricoles avant d'être aéronautiques : notre raison d'être est le conseil agronomique (NDLR : basée dans l'Aisne, AG Conseil 02 revendique 19 ans d'expérience dans le conseil agricole). Pour nous aujourd'hui, l'objectif est toujours la maîtrise du couple capteur-vecteur. Mais ce qui compte pour l'agriculteur, c'est le résultat agro-

nomique », assure Amaury. « On n'est pas là pour prendre la décision, mais pour accompagner », ajoutera son associé Stéphane Maladry.

Assurer le vol pour garantir le service

La société affiche désormais une expertise en télédétection multi-spectrale. « On couvre 150 à 250 hectares par jour avec notre eBee doté d'un capteur de 12 millions de pixels ». Quand une surface plus im-

portante doit être couverte, Drone Agricole privilégie le recours à l'ULM : « On a fait le choix d'être multivecteurs, ajoutera Amaury Desombre. Notre partenaire a l'autorisation de voler à 50 m du sol. Il n'a pas de contrainte de poids, donc utilise un capteur de 60 millions de pixels de résolution. »

Drone Agricole souhaite pourtant assurer le maximum de vols de télédétection dans une optique de service. « Piloter, exploiter le drone, ne présente aucune valeur

L'offre de la société Drone Agricole

La commande puis la distribution des données s'effectuent via le site internet www.droneagricole.fr, où chaque client bénéficie d'un espace personnel. « Vous détourez vos parcelles (sur un fond Google Earth), vous faites la demande de vol. À j+5 les données sont disponibles, explique notre interlocuteur. Hormis pour celui qui ne veut pas faire le transfert ; on envoie alors une clé USB par la poste. Mais là ça arrive à j+7, au mieux... »

Agro-rendements : gestion de la fumure azotée par mesure de l'indice de végétation. Fourniture d'une carte de modulation intra-parcellaire compatible au format IsoXML, et d'une carte papier. Offre bientôt étendue aux cultures de colza (en cours de finalisation), avec vol d'entrée hiver en novembre et vol de sortie en février pour mesurer l'azote absorbé. Vol d'ajustement de la dose totale en mars. Sur blé, le vol d'ajustement du troisième apport s'effectue en mai.

Tarifs actuels : 10 euros/ha pour un vol + préconisation, 15 euros/ha pour deux vols + préconisation.

Agro-dégâts : détection des dommages au sein des cultures (ex : dégâts de gibiers, incidents climatiques, rongeurs et parasites, verse...) par photographie de très haute définition. Il est possible de distinguer les différentes causes de dommage sur une même photographie, et visualiser la parcelle avec une précision centimétrique.



Pour son offre Agro-rendements, la société assure le survol de la parcelle (vue aérienne à gauche), pour recueillir son indice de végétation (au centre). Après interprétation, elle délivre à l'exploitant une carte des besoins azotés (à droite).

Agro-Farmer : cette offre combine les deux précédentes. Sous forme d'abonnement annuel, avec paiement au terme de 12 mois (un vol/mois). « La seule où on travaille en direct avec les agriculteurs » notent les responsables de la société.

ajoutée. On a choisi d'assurer [le vol] pour la garantie de service ». Drone Agricole garantit ainsi la fourniture de l'interprétation agronomique à j+5, soit cinq jours après la commande effectuée via son site internet. L'exploitant pourra, dès lors, récupérer les informations depuis l'espace personnel qui lui est dédié sur le site internet de la société (c'est aussi depuis celui-ci que s'effectue la commande).

Des profondes mutations à venir

Drone Agricole se concentre sur le quart nord-est de la France, lors de la campagne 2014-2015. « Pour avoir le taux de satisfaction le plus important (...), nous y allons par étapes... » Mais à terme, les trois associés envisagent une capacité de déploiement nationale. L'offre de la société sera bientôt



Drone Agricole emploie actuellement 11 personnes, dont ses trois co-fondateurs : ici de gauche à droite, Amaury Desombre, Timothée Barbier (directeur général) et Stéphane Maladry.

étendue au calcul des Surfaces d'intérêt écologique (ou « SIE »). « Tant qu'à se déplacer, on va le proposer... Ce qui coûte cher pour l'agriculteur, c'est le déplacement du capteur (...) Toutefois, on s'arrêtera à la télédétection ; pas de mesures auprès du sol ».

L'entreprise va donc accentuer son orientation « conseil » : « Dans deux ou trois ans, quand la magie du drone sera retombée, on évoluera vers plus de conseil... Et on pense que dans cinq ans les drones n'auront plus rien à voir [avec leur forme actuelle]. » D'autres possi-

bilités seront probablement offertes aux agriculteurs, qui devraient vite les intégrer. « Le monde agricole est bien plus féru de technologie qu'on ne le croit ! » assure Amaury Desombre.

G. Le Gonidec ■